



MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**PROJET DE RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE DES MICRO, PME ET ACCES
AU FINANCEMENT EN GUINEE (PRECOP)**

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN FORMATION DU CENTRE D'APPUI
AUX PETITES & MOYENNES ENTREPRISES (CAPME)**

Date de début : 25 Janvier 2021

Date limite : 08 Février 2021

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement du Groupe de la Banque Mondiale pour l'exécution du Projet de Renforcement de la Compétitivité des Micro, Petites et Moyennes Entreprises et Accès au Financement (PRECOP). Ce projet est placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises. Il contribue au Plan National de Développement Economique et Social 2016-2020 de la Guinée (PNDES) qui fait de l'appui au développement du secteur privé une priorité absolue pour atteindre ses objectifs de lutte contre le chômage des jeunes, d'intégration des femmes et de réduction de la pauvreté. Son objectif global est de soutenir l'accès des micros, petites et moyennes entreprises aux marchés et au financement.

La réalisation de l'objectif de développement du projet s'articule autour de trois (3) composantes complétées par la composante 4 (Gestion et Suivi de projet)

Composante 1 : Appui à l'entrepreneuriat et au développement des MPME

L'objectif de cette composante est de renforcer la capacité des MPME à se développer, à créer des emplois et de la richesse, et à contribuer efficacement à l'inclusion socio-économique des jeunes et des femmes.

Composante 2. Appui au renforcement de l'infrastructure financière

L'objectif de la seconde composante est de financer des infrastructures financières essentielles afin d'encourager l'accès des MPME au financement. Le renforcement de l'infrastructure financière de la Guinée améliorera l'accès de toutes les entreprises aux crédits, avec un impact plus important pour MPME qui font davantage face aux problèmes d'opacité et d'asymétrie d'information.

Composante 3. Mettre en place des services financiers adaptés aux MPME

L'objectif de la troisième composante est de mettre en place un mécanisme de couverture de risque de portefeuille qui incitera les institutions financières participantes (IFP) à octroyer des prêts aux MPME éligibles.

Composante 4 : Gestion et suivi de projet

Cette composante appuiera l'Unité d'Exécution du Projet (UEP) et fournira des ressources afin de renforcer ses capacités en matière de passation de marché, gestion financière, communication, suivi et évaluation, par le biais de services consultatifs pertinents.

Le Centre d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises (CAPME)

Le CAPME est destiné à faciliter la création et le développement de PME en renforçant la capacité des MPME à se développer, à créer des emplois et de la richesse, et à contribuer efficacement à l'inclusion socio-économique des jeunes et des femmes. L'appui institutionnel à l'opérationnalisation du Centre d'Appui aux PME (CAPME) de Conakry constitue une sous-composante du PRECOP.

Dans le cadre de l'opérationnalisation du CAPME, le PRECOP lance un appel pour le **recrutement d'un Expert en Formation.**

II. OBJET :

L'Expert en Formation sous la coordination du Directeur des Operations aura la responsabilité globale de la gestion du programme d'appui à la formation. Il/elle sera principalement responsable des études de marché, de la préparation de la documentation pertinente pour promouvoir et mettre en œuvre le programme de formation, du marketing du Programme, de l'établissement des liaisons avec d'autres programmes d'appui aux entreprises, de conseiller les bénéficiaires potentiels sur les cours de formation à développer et sur la prestation de la formation, du suivi de la mise en œuvre du Programme, de l'évaluation de l'impact du Programme et de l'assurance que les besoins de formation des secteurs ciblés ont été satisfaits.

L'Expert en Formation veillera à ce que le Programme soit administré et mis en œuvre avec professionnalisme et en stricte conformité avec les procédures décrites dans le Manuel des procédures du CAMPE.

Les responsabilités spécifiques comprennent :

A. Travaux préparatoires :

L'Expert en Formation devra :

1. Publier les directives qui renseignent les bénéficiaires potentiels sur la demande de la subvention et qui seront conformes aux procédures décrites dans le Manuel de procédures du CAMPE, et au besoin fournir des conseils continus aux formateurs, aux cabinets et institutions de formation. L'EF veillera à ce que la mission du Programme soit énoncée clairement et sans ambiguïté ;
2. Procéder à une évaluation initiale du marché guinéen de la formation en se concentrant sur les secteurs focaux du projet, afin d'identifier les besoins en formation, les lacunes du marché et les prestataires potentiels de formation.
3. Rechercher d'une façon continue les informations sur les besoins du marché à travers l'interaction avec les gestionnaires d'autres programmes d'appui, avec les utilisateurs des autres programmes d'appui et avec les associations du secteur privé.
4. Monter un inventaire des modèles « best practice » de renforcement des capacités des MPME en ligne avec les besoins prioritaires des secteurs cibles du Projet, tirés des leçons apprises à travers le monde.
5. Grâce à sa connaissance des entreprises qui ont besoin de personnel qualifié et sa connaissance des prestataires de services de formation, réunir les deux parties afin que les formateurs puissent répondre aux besoins en formation des entreprises. Si possible,

regrouper les employeurs avec un besoin commun de formation, afin de réaliser des économies d'échelle dans la prestation de la formation.

6. Conseiller les prestataires de services de formation sur les besoins en formation sur les cours de formation à offrir et les nouveaux cours à développer. Il s'agira notamment de conseiller les formateurs sur la fourniture des services de formation dans les régions du pays où le marché n'est pas encore développé. L'Expert en Formation mettra l'accent sur la pertinence de la formation conformément aux besoins du secteur et à l'économie du pays.

B. Demande de subvention, examen et sélection :

1. Participer au comité de sélection qui est composé du Directeur des Operations du CAPME, l'ECV et l'EF, avec au besoin l'apport d'experts techniques nationaux et étrangers.
2. Participer au processus d'examen et d'approbation des stratégies de croissance, des plans d'action et des demandes d'appui par les bénéficiaires potentiels du CAPME, sur la base des critères d'éligibilité, d'évaluation et de sélection, tel que spécifiés dans ce Manuel des procédures. **NB : L'Expert en Formation doit prendre soin de ne pas préparer les dossiers lui-même au nom des postulants, mais plutôt de les fournir des conseils sur les procédures à suivre.**

C. Suivi & Evaluation :

1. Suivre les sous projets de formation en cours d'exécution afin de s'assurer que les prestataires de formation exercent leur métier d'une façon professionnelle ; veiller à ce que les formateurs spécifiés dans la demande de subvention soient ceux qui ont animé les séances de formations ; veiller à ce que les participants aux cours reçoivent une formation pertinente qui peut être appliquée au bénéfice de l'économie et d'identifier les facteurs qui, en cas de modification, conduiraient à des améliorations dans des cours similaires et dans l'ensemble du Programme.
2. Enregistrer toutes les actions de suivi des sous projets de formation sur une fiche de suivi de projet ;
3. Evaluer l'impact des sous projets de formation, en remplissant une fiche d'impact du sous-projet de formation ;
4. Identifier la demande pour des cours semblables des mêmes prestataires afin de déterminer si un marché commercial a été développé qui ne dépend pas des subventions continues ;
5. Surveiller d'une façon continue l'impact du Programme dans son ensemble (par secteur, par région et par prestataire de formation) pour s'assurer que :
 - Les cours de formation dispensés correspondent aux besoins actuels et futurs des secteurs cibles du Projet identifiés par la recherche au début du projet ;
 - L'âge et le sexe des participants à la formation est pertinente aux besoins des secteurs cibles ;
 - Le marché de la formation est de plus en plus large et plus profond et au moins 75% des cours qui sont conçus et développés avec l'appui du Programme ont été dispensés.
6. Procéder à l'évaluation, de sorte que la livraison et l'impact peut être mesuré par type de cours, par secteur, par région etc.

D. Reporting

Tenir un dossier sur chaque sous-projet de formation avec les documents correspondants, arrangés d'une manière standardisée sous forme de tableaux qui reflètent les phases de chaque sous projet comme suit :

- La soumission de la demande de subvention, y compris la Fiche de demande de subvention de formation et les pièces justificatives ;
- L'évaluation de la demande, y compris la Fiche d'information sur le sous projet et la fiche de notation du sous-projet ;
- Accord de financement, y compris les TDR, le cas échéant ;
- La mise en œuvre du sous projet, y compris la Fiche de suivi du sous projet ;
- Les versements de subventions, y compris la preuve que l'EF a vérifié les livrables ;
- La demande de décaissement soumise par les prestataires, avec une déclaration selon laquelle il n'y a pas eu de double financement pour le sous projet, et les pièces justificatives ;
- L'Évaluation de l'impact du sous-projet, y compris la Fiche d'évaluation du sous projet de formation.
- Soumettre un rapport d'activité sur une base trimestrielle. Ce rapport doit préciser les grandes activités réalisées durant le trimestre écoulé, les défis et les propositions de solutions pour relever les défis identifiés.

E. Promotion :

L'Expert en Formation élaborera et mettra en œuvre une stratégie marketing en fonction du nombre de bénéficiaires potentiels dans chaque région. Cette stratégie comprendra : (i) la segmentation de la population cible (y compris les prestataires de formation nationaux et étrangers) ; (ii) l'élaboration de matériel promotionnel et sa diffusion directe aux prestataires pertinents de formation ; (iii) les événements de lancement du Programme ; (iv) la promotion directe sur le terrain parmi la population cible, en particulier aux prestataires « capables » ; (v) l'invitation aux prestataires à s'enregistrer ; (vi) l'évaluation et l'enregistrement des prestataires « capables » (vii) et la promotion par les médias.

F. Réseaux & Synergie :

1. Etablir des relations de travail avec les banques et autres institutions financières ;
2. Travailler en étroite collaboration avec les autres programmes d'appui, et les ONG nationales et internationales actives dans les secteurs cibles ;
3. Etablir des contacts avec les réseaux internationaux d'experts en formation y compris les réseaux de cadres retraités ;
4. Aider à l'organisation d'un Atelier annuel de réseautage en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales, pour permettre aux prestataires de formation et les bénéficiaires de la formation de partager leurs expériences et de les mettre en réseau les uns avec les autres, et avec l'UEP. Ces ateliers comprendront des présentations des études de cas et des meilleures pratiques. Sous réserve des contraintes de confidentialité, les participants recevront au début de l'atelier un bref profil des entreprises, cabinets et institutions bénéficiaires et leurs informations de contact.

G. PROFIL

- Avoir un diplôme de niveau (bac+5 au moins), Economie, Administration/Gestion des entreprises, Gestion de projets, Droit des Affaires ou équivalent ;
- Être expert international ou local avec une profonde connaissance de la Guinée ;
- Avoir une expérience générale d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la formation et le renforcement des capacités des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Avoir une expérience avérée d'au moins trois (3) ans dans la gestion des projets de formation à l'intention des opérateurs du secteur privé et ayant, de préférence, une approche similaire à celle qui sera adoptée dans le cadre du programme d'appui à la

formation. C'est à dire une approche axée sur les prestataires de services de formation plutôt que les bénéficiaires de formations.

- La maîtrise de l'anglais serait un atout

H. MODE DE SELECTION

L'Expert en Formation sera sélectionné suivant les méthodes de sélection des consultants individuels (SCI) définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque mondiale de juillet 2016 révisé en novembre 2017 et Août 2018.

I. DUREE DU CONTRAT :

Le contrat aura une durée initiale d'un (01) an renouvelable pendant une période maximale égale à la durée du projet et sur la base de la performance.

J. LIEU DE TRAVAIL :

Siège du CAPME de Conakry, quartier Petit Simbayah, Commune de Ratoma

K. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés doivent déposer un dossier de candidature comprenant les pièces suivantes :

- Une lettre de candidature signée ;
- Un curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat ;
- La copie des diplômes, des attestations ou des certificats d'exécution de bonne fin et tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

L. DEPOT DE DOSSIER DE SOUMISSION

Les dossiers de candidature doivent porter la mention « Recrutement d'un Expert en Formation » et doivent être déposés en version physique à l'adresse suivante au plus tard le 08/02/2021 à 13h00 : Projet de Renforcement de la Compétitivité des PME et Accès au financement (PRECOP) - Conakry sise à Petit Simbayah à coté du dispensaire le Flamboyant, dans l'enceinte de la Direction Nationale des PME, Commune de Ratoma-Conakry. Contact : +224 622 623 100 du lundi au jeudi de 9 heures à 16 heures 30 minutes TU, le vendredi de 9 heures à 13 heures 00 mn TU ou par E-mail : coordinateur@precop.gn et bouna106@yahoo.fr avec en copie : diouhayax@yahoo.fr .

Le Coordonnateur



Cheick Santigui CAMARA